

IV.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

POUR L'EXERCICE 1898.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1898 s'élève à . . . . . fr.	21,517,990 »
Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1897 monte à . . . . .	21,609,240 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . . fr.	91,250 »
	<hr/>

Ce chiffre se décompose comme il suit :

## A. — Service ordinaire :

Exercice 1898 . . . . . fr.	21,517,990 »
— 1897 . . . . .	21,494,240 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	23,750 »

## B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898 . . . . . fr.	»
— 1897 . . . . .	113,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . . fr.	113,000 »
	<hr/>
Soit en moins. . . . . fr.	91,250 »

Différence se justifiant de la manière suivante :

## CHAPITRE II.

## ORDRE JUDICIAIRE.

## ART 8. — Cours d'appel. — Personnel.

Crédit proposé pour 1898 . . . . . fr.	1,121,920 »
— demandé pour 1897 . . . . .	1,121,090 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	830 »

Cette augmentation est sollicitée en vue d'appliquer à plusieurs greffiers le bénéfice de l'article 4 de la loi du 25 novembre 1889 sur les traitements des membres de l'ordre judiciaire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce.*  
*Personnel.*

Crédit proposé pour 1898 . . . . .	fr.	2,458,580	»
— demandé pour 1897 . . . . .		2,453,950	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,630	»

Même motif qu'à l'article 8.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police.*  
*Personnel.*

Crédit proposé pour 1898 . . . . .	fr.	1,825,440	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,812,100	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	13,340	»

Même motif qu'aux articles 8 et 10.

CHAPITRE VI.

PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.

ART. 24. — *Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel (y compris une somme de 7,300 francs en charge temporaire).*

Le libellé a été complété de manière à pouvoir imputer sur le crédit de cet article les dépenses du jury chargé de procéder à l'épreuve spéciale de capacité professionnelle établie par l'article 49 de la loi du 10 avril 1890.

CHAPITRE X.

PRISONS.

ART. 52. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit proposé pour 1898 . . . . .	fr.	1,222,450	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,217,500	»
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,950 <sup>8</sup>	»

Cette augmentation représente une dépense déjà engagée par suite des nécessités du service.

(116)

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1898 est fixé à la somme de vingt et un millions cinq cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix francs (fr. 21,517,990), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 23 février 1897.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de la Justice,*

**V. BEGEREM.**

*Le Ministre des Finances,*

**P. DE SMET DE NAEYER.**

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1898.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>				
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 .	582,000 .	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	480,000 .		
3	Matériel . . . . .	70,000 .		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .	2,000 .		
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	9,000 .		
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>				
6	<i>Cour de cassation.</i> — Personnel . . . . .	275,020 .	6,070,080 .	
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	7,200 .		
8	<i>Cours d'appel.</i> — Personnel . . . . .	1,121,920 .		
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	43,500 .		
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel . . . . .	2,458,580 .		
11	— — — Indemnités pour frais de greffe. Indemnités pour dépenses accidentelles . . . . .	213,000 .		
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Personnel . . . . .	1,825,440 .		
13	— — — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	125,000 .		
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>				
1	<i>Cour militaire.</i> — Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	21,350 .	74,980 .	
15	— Matériel . . . . .	1,300 .		
10	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	48,000 .		
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière . . . . .	4,530 .		
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>				
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion . . . . .	1,500,000 .	1,513,300 .	
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels . . . . .	1,000 .		
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .	12,300 .		
A RAPPORTER . . . . . fr.			8,240,540 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		8,240,340 •
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre . . . . .	107,000 •	107,000 •
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.</b>		
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . . . .	900,000 •	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .	250,000 •	
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen Matériel (y compris une somme de 7,300 francs en charge extraordinaire et temporaire). . . . .	15,000 •	574,000 •
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique. . . . .	11,000 •	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois . . . . .	8,000 •	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
27	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	20,000 •	
28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse . . . . .	9,000 •	57,000
29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus. . . . .	4,000 •	
30	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .	4,000 •	
	À REPORTER. . . . . fr.		8,958,340 •

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		8,958,840 .
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>COLTES.</b>			
31	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .	285,000 .	
32	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	4,440,000 .	
33	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises . . . . .	500,000 .	
34	Culte protestant et anglican ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	85,200 .	
35	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	10,000 .	5,402,200 .
36	Culte israélite ( <i>Personnel</i> ). . . . .	18,000 .	
37	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	1,000 .	
38	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . . . .	10,000 .	
39	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre). . . . .	16,000 .	
40	Secours pour les ministres des cultes . . . . .	30,000 .	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>BIENFAISANCE.</b>			
<i>SECTION 1<sup>re</sup>. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . . .	2,745,000 .	
42	Subsides a) : 1 <sup>o</sup> à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2 <sup>o</sup> aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3 <sup>o</sup> pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4 <sup>o</sup> pour secours à des aliénés indigents; — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés. . . . .	100,000 .	4,459,000 .
43	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles . . . . .	15,000 .	
	A REPORTER . . . fr.	2,858,000 .	18,810,540 .

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	2,858,000 *	18,819,540 *
	<b>SECTION 2. — Écoles de bienfaisance de l'État.</b>		
44	Écoles de bienfaisance de l'État — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements . . .	521,000 *	
45	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Loyer d'immeuble . . . . .	1,015,000 *	
46	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	60,000 *	
47	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .	5,000 *	
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	<b>PRISONS.</b>		
48	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .	990,000 *	
49	Salaires des détenus. . . . .	160,000 *	
50	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel . . . . .	22,000 *	
51	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . . .	15,000 *	
52	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .	1,222,450 *	2,581,450 *
53	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés. . . . .	7,000 *	
54	Frais d'impression et de bureau. . . . .	10,000 *	
55	Patronage des condamnés libérés . . . . .	50,000 *	
56	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . . . . .	125,000 *	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>FRAIS DE POLICE.</b>		
57	Mesures de sûreté publique . . . . .	60,000 *	60,000 *
	A REPORTER . . . . fr.	. . . . .	21,460,990 *

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	. . . . .	21,460,990 »
<b>CHAPITRE XII.</b>			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
58	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .	41,000 »	57,000 »
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	16,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . . fr.			21,517,900 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 28 février 1897.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*  
**V. BEGEREM.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**pour l'exercice 1898.**

---



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFERENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	>	>	21,000	21,000	»
480,000	480,000	>	>	480,000	480,000	»
501,000	501,000	>	>	501,000	501,000	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>																																															
		REPORT. . . fr.																																															
3	a.	Matériel : Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. . . fr. 57,000 »																																															
	b.	— Éclairage, chauffage de 125 foyers . . . . . 16,000 »																																															
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles . . . 17,000 »																																															
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .																																															
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .																																															
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.																																															
 <b>CHAPITRE II.</b>  <b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>  <b>COUR DE CASSATION. — Personnel.</b>																																																	
6	»	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="949 1019 997 1108" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="997 1019 1133 1108">APPOINTEMENTS PAR AN.</th> <th data-bbox="1133 1019 1236 1108">MONTANT de la DÉPENSE.</th> <th data-bbox="1236 1019 1348 1108">TOTAL par SERVICE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>16,000</td> <td>16,000</td> <td rowspan="14" style="vertical-align: middle;">} 278,620</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>13,000</td> <td>13,000</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>11,250</td> <td>168,750</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>16,000</td> <td>16,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>12,000</td> <td>24,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>7500 à 8500</td> <td>8,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>4500 à 5500</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>750</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4500 à 5500</td> <td>4,750</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2000 à 3000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1200 à 1800</td> <td>(1) 6,120</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	1	16,000	16,000	} 278,620	1	13,000	13,000	15	11,250	168,750	1	16,000	16,000	2	12,000	24,000	1	7500 à 8500	8,500	2	4500 à 5500	10,000	6	750	4,500	1	4500 à 5500	4,750	1	2000 à 3000	2,000	3	1200 à 1800	(1) 6,120	»	»	200	»	»	300	»	»	1,500
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.																																														
1	16,000	16,000	} 278,620																																														
1	13,000	13,000																																															
15	11,250	168,750																																															
1	16,000	16,000																																															
2	12,000	24,000																																															
1	7500 à 8500	8,500																																															
2	4500 à 5500	10,000																																															
6	750	4,500																																															
1	4500 à 5500	4,750																																															
1	2000 à 3000	2,000																																															
3	1200 à 1800	(1) 6,120																																															
»	»	200																																															
»	»	300																																															
»	»	1,500																																															
		A REPORTER. . . fr.																																															

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
501,000	501,000	»	»	501,000	501,000	»
70,000	70,000	»	»	70,000	99,000	»
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	»
9,000	9,000	»	»	9,000	11,982 65	
582,000	582,000	»	»	582,000	613,982 65	
275,620	275,620	»	»	275,620	275,620	
275,620	275,620	»	»	275,620	275,620	

(<sup>1</sup>) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1881 à 2 messagers.



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
273,620	273,620	»	»	273,620	273,620 »	
7,200	7,200	»	»	7,200	7,033 »	
1,121,920	1,121,090	830	»	1,121,090	1,096,225 10	
45,300	45,300	»	»	45,300	42,897 82	
1,448,040	1,447,210	830	»	1,447,210	1,421,775 92	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
					REPORT. . . . fr.		
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.					
		<i>1<sup>re</sup> CLASSE. — Bruxelles, Gand, Liège et Anvers. Personnel.</i>					
			NOMBRE d'empl.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
a.		Présidents . . . . .	4	7500 à 8500	51,000	794,810	
		Vice-présidents . . . . .	13	6,500	84,500		
		Juges d'instruction . . . . .	17	6,250	106,250		
		Juges . . . . .	54	3,000	170,000		
		Procureurs du Roi . . . . .	4	7500 à 8500	51,000		
		Substituts . . . . .	25	5,000	115,000		
		Greffiers . . . . .	4	7500 à 8500	35,000		
		Greffiers adjoints. . . . .	40	3200 à 4000	148,400		
		Secrétaires des parquets. . . . .	4	3400 à 4400	16,700		
		Commis. . . . .	26	1200 à 2800	45,500		
		Huissiers audienciers . . . . .	23	400	9,200		
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	»	»	4,000		
		Augmentations éventuelles . . . . .	»	»	460		
		<i>2<sup>e</sup> CLASSE. — Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt. — Personnel.</i>					
		Présidents . . . . .	14	7,000	98,000	1,167,640	
		Vice-présidents . . . . .	15	5,500	71,500		
		Juges d'instruction . . . . .	26	5,250	136,500		
		Juges . . . . .	48	4,500	216,000		
		Procureurs du Roi . . . . .	14	7,000	98,000		
		Substituts . . . . .	29	4,500	130,500		
		Greffiers . . . . .	14	6000 à 7000	91,000		
		Greffiers adjoints. . . . .	55	3000 à 3800	189,800		
		Secrétaires des parquets. . . . .	14	3200 à 4000	51,840		
		Commis. . . . .	31	1200 à 2800	57,200		
		Huissiers audienciers . . . . .	50	300	15,000		
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	»	»	12,300		
		Augmentations éventuelles . . . . .	»	»	»		
		<i>3<sup>e</sup> CLASSE. — Audenarde, Furnes, Huy, Malines, Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres. — Personnel.</i>					
10		Présidents . . . . .	8	6,000	48,000		
		Juges d'instruction . . . . .	8	4,750	38,000		
		Juges . . . . .	18	4,000	72,000		
		Procureurs du Roi . . . . .	8	6,000	48,000		
		Substituts . . . . .	8	4,000	32,000		
		Greffiers . . . . .	8	4500 à 5500	38,000		
		Greffiers adjoints. . . . .	15	2800 à 5600	46,000		
		A REPORTER. . . . fr.				322,000	1,962,480

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,448,040	1,447,210	850	»	1,447,210	1,421,775 92	
1,448,040	1,447,210	850	»	1,447,210	1,421,775 92	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,448,040	1,447,210	850	»	1,447,210	1,421,775 92	
2,458,580	2,453,950	4,650	»	2,444,850	2,411,898 17	
213,000	213,000	»	»	208,000	205,091 50	
1,825,440	1,812,100	13,340	»	1,759,600	1,739,008 50	(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1 <sup>re</sup> classe. (Loi du 25 no- vembre 1889.) (2) 3 titulaires jouissent, etc., de la 2 <sup>e</sup> classe.
125,000	125,000	»	»	122,000	117,872 50	(3) 2 titulaires jouissent, etc., de la 1 <sup>re</sup> classe. (4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 <sup>e</sup> classe.
6,070,060	6,051,260	18,800	»	5,981,660	5,895,646 59	
AUGMENTATION. . fr.		18,800				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

MUNÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOYBRE d'agents	APPOINTEM. par an	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service
<b>CHAPITRE III.</b>					
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>					
<b>COUR MILITAIRE. — Personnel.</b>					
14	»	Auditeur général . . . . .	1	8,500	8,500
		Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	6,500	6,500
		Indemnité pour le service de l'auditorat général ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	5,000
		Messagers . . . . .	2	1200 à 1800	5,150
		Augmentations éventuelles . . . . .	»	»	200
<b>Matériel.</b>					
15	»	Matériel pour la Cour militaire . . . . .	»	»	1,300
<b>AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.</b>					
16	»	Auditeurs provinciaux de 1 <sup>re</sup> classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège . . . . .	4	6,000	24,000
		Auditeurs provinciaux de 2 <sup>e</sup> classe, à Bruges, Mons et Namur . . . . .	3	5,000	15,000
		Auditeur adjoint à Anvers . . . . .	1	4,000	4,000
		Huissier . . . . .	1	200	200
		Anciens prévôts militaires . . . . .	1	500	500
		Indemnité pour le service de l'auditorat ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	4,500
			1	540	540
			2	550	1,100
17	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs . . . . .	1	570	570
			1	600	600
			1	800	800
			1	720	720
<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>					
<b>CHAPITRE IV.</b>					
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>					
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . . .			1,467,000
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .			33,000
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .			
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .			
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,530	21,530	»	»	20,000	19,790 »	
1,500	4,300	»	»	1,300	4,269 65	
48,000	48,000	»	»	48,000	48,000 »	
4,330	4,330	»	»	4,330	4,330 »	
74,980	74,980	»	»	73,630	73,589 65	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	2,091,578 77	
1,000	1,000	»	»	1,000	999 96	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,300 »	
1,513,500	1,513,500	»	»	1,513,500	2,104,878 73	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NOMBRE des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
<b>CHAPITRE V.</b>																									
PALAIS DE JUSTICE.																									
21	»	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.																							
<b>CHAPITRE VI.</b>																									
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.																									
22	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . .																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 30%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">8,000 »</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle; text-align: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">16,500</div> <div style="font-size: 3em; margin-left: 5px;">}</div> <div style="margin-left: 10px;">290,000</div> </div> </td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité . . . . .</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td>1 Traducteur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable . . . . .</td> <td style="text-align: right;">3,500 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Encaisseur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td>Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; text-align: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">273,500</div> </div> </td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers . . . . .</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur . . . . .	8,000 »	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">16,500</div> <div style="font-size: 3em; margin-left: 5px;">}</div> <div style="margin-left: 10px;">290,000</div> </div>	1 Contrôleur de la comptabilité . . . . .	500 »	1 Traducteur . . . . .	1,000 »	1 Secrétaire comptable . . . . .	3,500 »	1 Commis . . . . .	2,000 »	1 Concierge . . . . .	1,000 »	1 Encaisseur . . . . .	»	Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .	500 »	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">273,500</div> </div>	Personnel des ateliers . . . . .	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur . . . . .	8,000 »	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">16,500</div> <div style="font-size: 3em; margin-left: 5px;">}</div> <div style="margin-left: 10px;">290,000</div> </div>																							
1 Contrôleur de la comptabilité . . . . .	500 »																								
1 Traducteur . . . . .	1,000 »																								
1 Secrétaire comptable . . . . .	3,500 »																								
1 Commis . . . . .	2,000 »																								
1 Concierge . . . . .	1,000 »																								
1 Encaisseur . . . . .	»																								
Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .	500 »	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div style="text-align: center;">273,500</div> </div>																							
Personnel des ateliers . . . . .																									
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .																							
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel, y compris une somme de 7,300 francs en charge extraordinaire et temporaire. . . . .																							
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique . . . . .																							
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois. . . . .																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		ADONNATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	»	»	107,000	104,590 80	
107,000	107,000	»	»	107,000	104,590 80	
290,000	290,000	»	»	240,000	245,711 88	
250,000	250,000	»	»	300,000	268,779 38	
15,000	15,000	»	»	15,000	5,281 81	
11,000	11,000	»	»	11,000	10,965 67	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,998 04	
574,000	574,000	»	»	574,000	556,736 78	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
<b>CHAPITRE VII.</b>																																														
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>																																														
27	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre . . . . .																																												
28	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .																																												
29	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant se trouvant dans le même cas ci-dessus.																																												
30	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .																																												
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.																																												
<b>CHAPITRE VIII.</b>																																														
<b>CULTES.</b>																																														
<i>Culte catholique.</i>																																														
31	»	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 15%;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Archevêque. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> </tr> <tr> <td>Evêques . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> <td style="text-align: right;">80,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de tournées et du secrétariat . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">24,600 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaires d'archevêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td>— d'évêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>Vicaires généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">5,600 »</td> <td style="text-align: right;">14,400 »</td> </tr> <tr> <td>— — — — —</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> <td style="text-align: right;">52,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chanoines . . . . .</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> <td style="text-align: right;">48,000 »</td> </tr> <tr> <td>— — — — —</td> <td style="text-align: center;">32</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">64,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">75</td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">285,000 »</td> </tr> </tbody> </table>			CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque. . . . .	1	21,000 »	21,000 »	Evêques . . . . .	5	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	24,600 »	Secrétaires d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	5,000 »	— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »	Vicaires généraux . . . . .	4	5,600 »	14,400 »	— — — — —	10	3,200 »	52,000 »	Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »	— — — — —	32	2,000 »	64,000 »		75		285,000 »
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																											
Archevêque. . . . .	1	21,000 »	21,000 »																																											
Evêques . . . . .	5	16,000 »	80,000 »																																											
Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	24,600 »																																											
Secrétaires d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	5,000 »																																											
— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »																																											
Vicaires généraux . . . . .	4	5,600 »	14,400 »																																											
— — — — —	10	3,200 »	52,000 »																																											
Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »																																											
— — — — —	32	2,000 »	64,000 »																																											
	75		285,000 »																																											
		À REPORTER. . . fr.																																												

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,000	20,000	»	»	15,000	15,000	»
9,000	9,000	»	»	9,000	6,985	»
4,000	4,000	»	»	2,500	2,500	»
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000	»
57,000	37,000	»	»	30,500	28,485	»
285,000	285,000	»	»	281,400	276,200	»
285,000	285,000	»	»	281,400	276,200	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		
				REPORT. . . fr.
32	>	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .		
		<b>CLERGÉ INFÉRIEUR.</b>	<b>NOBRE d'agents.</b>	<b>Appointements par an.</b>
				<b>TOTAL des traitements.</b>
		Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	89	2,047 50
		Curés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	15	4,600 »
		— — . . . . .	44	4,300 »
		— — . . . . .	85	4,365 »
		Desservants . . . . .	231	4,200 »
		— — . . . . .	529	4,100 »
		— — . . . . .	2,129	950 »
		Chapelains . . . . .	»	»
		— — . . . . .	14	700 »
		— — . . . . .	134	600 »
		Vicaires . . . . .	2	800 »
		— — . . . . .	11	700 »
		— — . . . . .	1,712	600 »
		Coadjuteur . . . . .	1	600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. Places nouvelles à créer . . . . .	»	»
			4,994	54,997 50
				4,449,000 »
33	>	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et l'ameublement d'églises . . . . .		
		<i>Culte protestant et anglican.</i>		
34	>	Traitements des pasteurs et employés . . . . .		
		<b>PASTEURS ET EMPLOYÉS.</b>	<b>NOBRE d'agents</b>	<b>Appointements par an.</b>
				<b>TOTAL des traitements.</b>
		Pasteurs . . . . .	6	4,000 »
		— — . . . . .	1	3,931 20
		— — . . . . .	2	3,528 »
		— — . . . . .	2	2,900 »
		— — . . . . .	5	2,400 »
		— — . . . . .	5	2,280 »
		— — . . . . .	1	1,900 »
		— — . . . . .	1	1,500 »
		— — . . . . .	1	1,400 »
		— — . . . . .	5	1,200 »
		— — . . . . .	»	»
		Lecteur-chantre . . . . .	1	1,008 »
		— — . . . . .	1	762 »
		— — . . . . .	3	480 »
		Sacristain . . . . .	1	504 »
		Marguilliers . . . . .	2	258 »
		— — . . . . .	9	252 »
		Création de nouveaux emplois et augmentations de traitements . . . . .	»	»
			46	1,714 80
				85,200 00
				A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
285,000	285,000	>	>	281,400	276,200	>
4,449,000	4,449,000	>	>	4,408,000	4,385,254	17
500,000	500,000	>	>	500,000	500,000	>
85,200	85,200	>	>	81,500	81,553	20
5,317,200	5,317,200	>	>	5,270,900	5,242,787	37

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . fr.			
35	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .			
		<i>Culte israélite.</i>			
36	»	Traitements des ministres et employés . . . . .			
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Grand rabbin . . . . .	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants . . . . .	1	2,250 »	2,250 »
		— — . . . . .	1	2,000 »	2,000 »
		— — . . . . .	2	1,500 »	3,000 »
		— — . . . . .	1	1,500 »	1,500 »
		— — . . . . .	1	1,200 »	1,200 »
		— — . . . . .	1	1,000 »	1,000 »
		— — . . . . .	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire. . . . .	1	800 »	800 »
		Augmentations de traitements . . . . .	»	»	558 »
			10		18,000 »
37	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .			
38	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . . . .			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
39	»	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .			
40	»	Secours pour les ministres des cultes. . . . .			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS valés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,317,200	5,317,200	»	»	5,270,900	5,242,787 37	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,668 04	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,508 66	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	2,826 69	
16,000	16,000	»	»	16,000	12,097 11	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
5,402,200	5,402,200	»	»	5,355,900	5,315,087 87	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>BIENFAISANCE.</b>		
<i>SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>		
41	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. . . . .
42	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; — b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés . . . . .
43	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles . . . . .
	»	Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études (pour mémoire) . . . . .
<i>SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.</i>		
44	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements). . . . .
		<b>PERSONNEL.</b>
		<b>NOMBRE</b> d'agents.
		<b>APPOINTEMENTS</b> par an.
		<b>MONTANT</b> de la dépense.
		Secrétaires des comités d'inspection . . . . . 1
		Directeurs . . . . . 5
		Sous-directeurs . . . . . 1
		Aumôniers . . . . . 5
		— adjoints . . . . . 2
		Médecins principaux . . . . . 5
		— adjoints . . . . . 3
		Instituteurs principaux . . . . . 9
		— adjoints . . . . . 16
		Agents-comptables . . . . . 5
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 3
		— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 7
		— de 3 <sup>e</sup> classe . . . . . 14
		Magasiniers . . . . . 5
		Surveillantes religieuses . . . . . 33
		Surveillants en chef . . . . . 9
		Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . . 125
		Professeur d'agriculture . . . . . 1
		Maîtres de musique . . . . . 6
		Organistes, chantres, acolytes . . . . . 4
		Aumôniers protestants et israélites . . . . . 2
		Frais de représentation . . . . . " "
		Frais de route et de séjour . . . . . " "
		Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers, etc. . . . . " "
		Pour augmentations éventuelles . . . . . " "
		Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités). . . . . " "
		<b>TOTAL . . . . .</b>
		261
		521,000
45	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Matériel.</i> — <i>Loyer d'immeuble</i> . . . . .
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,745,000	2,745,000	»	»	1,955,000	2,064,996 62	
100,000	100,000	»	»	130,000	70,027 79	
15,000	15,000	»	»	15,000	12,890 90	
»	»	»	»	5,000	4,996 60	
521,000	521,000	»	»	545,000	539,518 52	
1,015,000	1,015,000	»	»	939,000	938,755 54	
4394,000	4,394,000	»	»	3,587,000	3,651,185 77	

(<sup>1</sup>) Le médecin adjoint de l'école de Saint-Hubert ne jouit que d'une indemnité de 300 francs  
(<sup>2</sup>) 4 instituteurs ne jouissent pas encore du minimum de traitement attaché à leurs fonctions.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . . fr.
46	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .			
47	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .			
					TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.
<b>CHAPITRE X.</b>					
<b>PRISONS.</b>					
<b>SECTION PREMIÈRE. — Service économique.</b>					
48	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .			
49	»	Salaires des détenus . . . . .			
50	»	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel . . . . .			
51	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . . . .			
52	»	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .			
<b>PERSONNEL.</b>					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS		NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives . . . . .		3	2,200	5,500	8,900 »
— de la Commission d'examen . . . . .		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs . . . . .		29	3,000	6,500	124,500 »
— adjoints . . . . .		6	3,000	4,500	19,400 »
Aumôniers catholiques . . . . .		29	700	2,800	47,800 »
— adjoints. . . . .		6	1,800	2,200	11,200 »
Médecins . . . . .		26	700	2,800	50,700 »
— adjoints . . . . .		5	1,800	2,200	(1) 8,400 »
— aliénistes . . . . .		2	1,500	2,500	4,000 »
Pharmaciens . . . . .		5	2,000	2,500	6,000 »
Instituteurs . . . . .		16	1,800	2,800	35,650 »
— adjoints . . . . .		5	1,800	2,200	9,600 »
A REPORTER. . . . .		131		fr.	307,150 »
A REPORTER. . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,394,000	4,394,000	»	»	3,587,000	3,651,185 77	
60,000	60,000	»	»	50,000	30,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000 »	
4,459,000	4,459,000	»	»	3,642,000	3,666,185 77	
990,000	990,000	»	»	990,000	986,500 »	
160,000	160,000	»	»	160,000	142,129 61	
22,000	22,000	»	»	24,000	20,743 49	
15,000	15,000	»	»	15,000	16,044 10	
1,222,450	1,217,500	4,950	»	1,154,400	1,082,554 21	
2,409,450	2,404,500	4,950	»	2,343,400	2,247,973 41	

(1) L'un des médecins adjoints, attaché exceptionnellement à une prison de la 2<sup>e</sup> classe (celle d'Anvers), ne jouit que d'un traitement de 800 francs

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	
					REPORT. . . . . fr.
					PERSONNEL (suite).
					REPORT. . . . . 307,150 »
					Comptables des prisons de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 3 2,800 5,400 9,600 »
					Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 14 2,500 2,900 40,400 »
					— de 2 <sup>e</sup> — (comptables). . . . . 18 4,900 2,500 41,000 »
					— de 2 <sup>e</sup> — . . . . . 12 4,600 2,000 (1) 26,200 »
					— de 3 <sup>e</sup> — (comptables). . . . . 9 4,500 1,800 45,500 »
					— de 3 <sup>e</sup> — . . . . . 26 4,200 1,500 31,200 »
					Magasiniers . . . . . 3 4,600 2,000 (2) 10,300 »
					Aides-commis et commis surnuméraires . . . . . 29 500 600 12,200 »
					Surveillantes religieuses . . . . . 77 700 800 54,370 »
					— laïques . . . . . 7 800 800 5,600 »
					Chefs-surveillants . . . . . 17 4,800 2,600 36,600 »
					Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe. . . . . 363 4,300 4,600 821,400 »
					École de surveillants (Saint-Gilles, Gand, Louvain). . . . . 11 4,100 4,100 42,100 »
					Commissionnaires et barbiers . . . . . 25 125 1,000 43,188 »
					Maître de musique. . . . . 1 600 600 600 »
					Organistes. — Chantres. — Acolytes . . . . . 59 40 400 8,595 »
					Aumôniers protestants et israélites . . . . . 24 240 300 6,664 »
					Contremaitres et surveillants des travaux . . . . . 43 4,600 2,500 27,330 »
					Chevrons aux surveillants . . . . . — 50 300 25,700 »
					Dépenses imprévues (Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.) . . . . . » » » 11,983 »
					Création de 3 nouveaux emplois . . . . . 3 » » 4,930 »
					TOTAL. . . . . 848 . . . . . 1,222,430 »
53	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés . . . . .			
54	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .			
					A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,404,450	2,404,500	4,950	>	2,343,400	2,247,073 41	
						(1) Plusieurs commis de 2 <sup>e</sup> classe, anciens comptables, ont conservé, à titre personnel, leur traitement antérieur, lequel est supérieur à celui des 2 <sup>e</sup> commis.
						(2) Même remarque en ce qui concerne certains magasiniers
7,000	7,000	>	,	30,200	30,578 >	
10,000	10,000	>	,	10,000	11,990 36	
2,426,450	2,421,500	4,950	>	2,383,600	2,200,558 77	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898

NOMÉRO des articles.	LITTÉR. des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT. . . . . fr.
55	»	Patronage des condamnés libérés . . . . .
56	»	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XI.</b> FRAIS DE POLICE.
57	»	Mesures de sûreté publique. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XII.</b> TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
58	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.
		<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b> <b>CHAPITRE XIII.</b> SERVICES DIVERS.
»	»	Construction et ameublement d'une infirmerie à la prison secondaire de Gand ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Acquisition de l'École de bienfaisance de Moll (3 <sup>e</sup> annuité) ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Création d'un quartier spécial pour condamnés aliénés à l'asile de Tournai ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Travaux d'agrandissement, etc., aux écoles de bienfaisance de l'État ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Rachat du dépôt de mendicité de Bruges ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Subside à la Commission organisatrice du Congrès international des avocats qui aura lieu à Bruxelles en 1897 à l'époque de l'Exposition universelle ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,426,450	2,421,500	4,950	»	2,583,600	2,290,558 77	
50,000	50,000	»	»	50,000	29,012 50	
125,000	125,000	»	»	125,000	147,697 05	
2,581,450	2,576,500	4,950	»	2,558,600	2,467,248 32	
AUGMENTATION . . fr.		4,950				
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
41,000	41,000	»	»	32,000	31,367 36	
16,000	16,000	»	»	10,500	10,469 15	
57,000	57,000	»	»	42,500	41,856 71	
»	»	»	»	50,000	»	
»	100,000	»	100,000	100,000	100,000 »	
»	»	»	»	70,000	»	
»	»	»	»	200,000	36,271 85	
»	»	»	»	»	125,967 »	
»	15,000	»	15,000	»	»	
»	115,000	»	115,000	400,000	280,238 85	
DIMINUTION . . . fr.		115,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉROS des chapitres	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Ordre judiciaire . . . . .
III.	Justice militaire . . . . .
IV.	Frais de justice . . . . .
V.	Palais de justice . . . . .
VI.	Publications officielles. — Commissions et jurys. . . . .
VII.	Pensions et secours . . . . .
VIII.	Cultes . . . . .
IX.	Bienfaisance . . . . .
X.	Prisons . . . . .
XI.	Frais de police . . . . .
XII.	Dépenses imprévues . . . . .
XIII.	Dépenses exceptionnelles. . . . .
ENSEMBLE. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1896	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
582,000 »	582,000 »	»	»	582,000 »	613,982 65	
6,070,060 »	6,051,260 »	18,800 »	»	5,981,660 »	5,895,646 59	
74,980 »	74,980 »	»	»	73,630 »	73,389 65	
1,515,300 »	1,515,300 »	»	»	1,515,300 »	2,104,878 73	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	104,390 80	
574,000 »	574,000 »	»	»	574,000 »	536,736 78	
37,000 »	37,000 »	»	»	30,500 »	28,485 »	
5,402,200 »	5,402,200 »	»	»	5,355,900 »	5,315,687 87	
4,459,000 »	4,459,000 »	»	»	3,642,000 »	3,666,183 77	
2,581,450 »	2,576,500 »	4,950 »	»	2,538,600 »	2,467,248 52	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
57,000 »	57,000 »	»	»	42,500 »	41,856 71	
»	115,000 »	»	115,000 »	400,000 »	260,238 85	
<b>21,517,990 »</b>	<b>21,609,240 »</b>	<b>23,750 »</b>	<b>115,000 »</b>	<b>20,901,090 »</b>	<b>21,168,705 72</b>	
DIMINUTION . . . fr.		91,250				

(154)